



Comment gérer seul une maison achetée à 2

Par **ceellinne**, le **16/04/2008** à **19:07**

bonjour,

pourriez vous m'aider svp, je suis propriétaire avec mon ex d'une maison à nos 2 noms ainsi que le crédit. Nous sommes séparés et il vit encore dans la maison et plus moi. Nous essayons de la vendre, il va peut etre disparaitre de la france, que puis je faire juridiquement ? pourrais je la vendre ou la louer si il est introuvable ? peut il me faire une donation ? si oui expliquez moi ? ...bref que puis je faire ??

Merci